SYDEL DU PAYS COEUR D'HERAULT - 34 - SYDEL	BP 2	019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3		

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010 20 204 21 22	Stocks (5) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation (6)	68 249,05	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 17 980,12 0,00		0,00 0,00 0,00 17 980,12 0,00
23	Immobilisations en cours Total des dépenses d'équipement	68 249,05	0,00	0,00 17 980,12		0,00 17 980,12
10 13 16 18 26 27 020	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Compte de liaison : affectation (7) Participations et créances rattachées à des par Autres immobilisations financières Dépenses imprévues (investissement)	,	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
45	Total des dépenses financières		0,00	0,00		0,00
45 To	Total des opé. pour le compte de tiers (8) tal des dépenses réelles d'investissement	68 249,05	0,00	0,00 17 980,12		0,00 17 980,12
040 041	Opérations d'ordre entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)			0,00 0,00		0,00 0,00
To	tal des dépenses d'ordre d'investissement			0,00		0,00
	TOTAL	68 249,05	0,00	17 980,12		17 980,12

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 17 980,12

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		budget précédent	2018 (2)	nouvelles	` ,	(=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	10 260,00		10 260,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	10 260,00		10 260,00
	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	25 000,00	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières	25 000,00	0,00	0,00		0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
To	tal des recettes réelles d'investissement	25 000,00	0,00	10 260,00		10 260,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	16 251,60		7 720,12		7 720,12
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
To	tal des recettes d'ordre d'investissement	16 251,60		7 720,12	·	7 720,12
	TOTAL	41 251,60	0,00	17 980,12		17 980,12

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 17 980,12

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	7 720,12
FONCTIONNEMENT (10)	

B-1-2-A3 1

SYDEL DU PAYS COEUR D'HERAULT - 34 - SYDEL	BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II]

A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.

- (1) Ct. Modalites de vote I-B.
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
 (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un expercice antérieur

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

- (6) En depenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement realises sur les biens reçus en ainectation. En receite, il retrace, le cas echeant, l'annutation de tel exercice antérieur.

 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

 (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

 (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

2 B-1-2-A3